

# **Paroisse de la Sainte Famille**

**Jeudi 25 janvier 2024,**

**19 h, par ZOOM**

**Conseil pastoral paroissial (CPP) et responsables de ministères**

## **Présences :**

Père Antoine Badr

Monique Wong

Daniel Yiptong

Christian Chan Tin

Sadia Lewis

Rachel Lewis

Marie-Claire Chan Seem

Lise Fortier

Sylvie Wong

Rana Eleid

Claude Gauthier

Paul Myner

Joanna Kamel

Joseph Charbel

Angéline Robitaille

Aminata Silué

Marie-Claire Wong

Michel Akpa

Robert Larocque

Gilbert Favory

Lianne Lefebvre

## **Absences**

Khady Sam

Jocelyne Lee

Isaac Woungang

Aurelie Nguetemo

Francine Vizi

Ester Thotti

Rasha Saab

## **Ordre du jour :**

1. Bienvenue et prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 5 et 12 octobre 2023
4. Retour sur les rencontres individuelles par ministère
  - Revoir synthèse de toutes les rencontres
  - Premier pas pour faire valoir ministère
5. Présentation du comité de filtrage – Paul et Christian

6. Conseil paroissial vs conseil pastoral paroissial et création du comité pour la révision des statuts et règlements de la paroisse
7. Autres
8. Bénédiction

1. Lianne souhaite la bienvenue aux membres du conseil pastoral paroissial et les responsables de ministères. Elle les remercie de leur participation à cette réunion importante. Père Antoine remercie aussi tous les intendants et les intendantes pour leur engagement cette année. Il continue avec une prière avant d'entamer la réunion. Lianne invite Monique à présenter deux nouvelles personnes qui prendront la responsabilité du ministère des objets de piété (vente d'objets religieux). Il s'agit de Marie-Claire Chan Seem et Rasha Saab (absente).

2. Lianne demande s'il y a des questions, des corrections ou des ajouts à apporter à l'ordre du jour. Il n'y en a pas. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Lianne revient brièvement sur certains éléments trouvés dans les deux procès-verbaux à adopter. Il n'y a pas de questions ou de corrections. Les deux procès-verbaux (5 et 12 octobre 2023) sont adoptés tel que présentés.

4. Lianne explique que la synthèse partagée comprend toutes les rencontres avec les ministères sauf celles du ministère de la lecture liturgique et du CPP qui auront lieu avant la fin de mars 2024. Elle ajoutera les constats de ces deux rencontres à la synthèse et elle partagera le document révisé avec tous les responsables de ministères.

Christian demande que l'on corrige les dates dans le rapport du ministère de l'Action solidaire pour que ce soit du 24 novembre 2023 au 6 janvier 2024 pour les enfants qui veulent donner un cadeau pour ceux qui en ont besoin. Il ajoute qu'il trouve le document très intéressant et enrichissant. Ceci démontre que nous sommes une communauté.

Père Antoine poursuit en disant un grand merci aux responsables de ministères pour leur présence lors de ces rencontres. Ceci indique notre intérêt et notre volonté d'apprendre. Être présents veut dire communauté de foi. Nous avons maintenant un document qui sert de point de repère. Il reste maintenant à assimiler ce que l'on dit. Il est important de réfléchir sur comment aller de l'avant avec parfois des défis devant nous. Les propos démontrent qu'on aime ce qu'on fait. Comment devons-nous maintenant travailler ensemble et s'écouter l'un l'autre? Il faut écouter les autres et proposer des choses. Même si on ne parle pas, ça ne veut pas dire qu'on ne le ressent pas dans notre cœur. Finalement, la prière est importante. Qu'est-ce que Dieu veut de moi dans ce ministère? C'est pour la communauté.

Daniel ajoute que l'activité sportive pour les servants de messe a eu lieu pour la première fois samedi dernier. Il pense que ce serait bon d'inviter les autres jeunes (exemple : la chorale) ou les anciens servants de messe. Lise demande si l'activité a lieu avant ou après la messe et Daniel confirme que c'est après la messe. C'est ouvert aux parents aussi.

Robert signale que ce serait bien de créer un ministère pour les jeunes avec l'objectif de former un groupe qui peut aider, par exemple, à une soupe populaire (soup kitchen).

Père Antoine revient sur le fait que les jeunes nous tiennent à cœur dans la paroisse et nous avons essayé à plusieurs reprises d'embaucher quelqu'un, de créer un lien avec l'école secondaire et les écoles élémentaires, mais cela demeure un défi pour nous.

Monique ajoute qu'elle approche des jeunes à la paroisse pour faire mousser cet intérêt. Ce sont vraiment les jeunes qui ont été impliqués à la paroisse par le passé. Nous avançons à petits pas.

Gilbert dit que leur prochaine étape est de se rencontrer. Les deux éléments communs pour tous les ministères sont la brochure et la mise à jour du site Web de la paroisse.

Monique parle du fait que Joseph veut une collaboration entre le ministère du service à l'autel et le ministère de la catéchèse. Le café sera servi par son ministère lors de la rencontre pour la catéchèse.

Père Antoine nous fait un rappel de considérer les jeunes du secondaire afin de les aider à combler leurs heures de travail communautaire.

Lianne fait un rappel à tous les responsables de ministères de se pencher sur leurs prochaines étapes pour faire valoir chaque ministère cette année.

5. Paul et Christian sont responsables du ministère de filtrage et présentent un document qui sert de rappels et de feuille de route pour les responsables de ministères. Le document sera envoyé aux responsables, mais voici quelques éléments partagés.

Paul explique qu'en 1999, le gouvernement a mis en vigueur l'Initiative ontarienne de filtrage pour tout organisme. L'objectif est d'avoir des procédures pour protéger et assurer la sécurité des personnes vulnérables. Le diocèse a commencé à mettre en œuvre l'initiative en 2001 et la paroisse en 2002. Pourquoi avoir un comité de filtrage ? C'est la loi et c'est pour protéger l'Église, incluant tous les intendants, les intendantes, les paroissiens et les paroissiennes.

Il y a un nouveau formulaire qui devra être traduit en français pour valider la lecture du code de conduite (en anglais seulement) et de LAPHO – Conformité à la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Il y aura aussi un formulaire annuel d'auto-évaluation.

Il y a une gestion de remise de documents au diocèse que nous ne faisons pas actuellement, car il manque souvent la date de départ des intendants et intendantes.

Il y a aussi la composante orientation/formation. Quelle est la responsabilité de chaque intendant et intendante au sein du ministère? Il y a un aspect de supervision pour s'assurer que la personne a compris ce qui est attendu de lui ou d'elle. Ceci sera plus facile lorsque les descriptions de tâches seront ajoutées au site Web de la paroisse. Il faudrait trouver un mécanisme pour que les responsables de ministères les révisent avec l'aide de Monique.

Afin d'avoir une base de données à jour, Monique demande que chaque responsable de ministère valide la liste qui sera envoyée prochainement.

Père Antoine ajoute que le mot ministère veut dire "service". Il demande que les responsables en prennent conscience pour valoriser – il faut que le tout soit efficace. Il faut prendre tous ces suivis demandés au sérieux, c'est très important. En ce qui concerne l'orientation et la formation, il faut se rappeler que Monique est là pour ça.

Gilbert demande si c'est possible de considérer que l'inscription d'un nouvel intendant soit faite centralement. De cette façon, tout est fait avant pour assurer l'intégration de la personne au sein du ministère.

Sadia aime l'idée proposée par Gilbert. Elle aime l'idée d'une démarche avant que la personne soit permise d'agir comme intendant(e).

Sylvie dit que cela dépend du ministère en question. La chorale du samedi demande aux personnes de ne pas s'inscrire tout de suite dans leur ministère, car après un mois, par exemple, elles décident de quitter le ministère. C'est plus facile pour certains ministères de donner la responsabilité au chef du ministère, mais, pour d'autres, que ce soit centralisé.

C'est important que les problèmes des intendant(e)s dans les ministères à risque élevé soient réglés avant de commencer.

Monique ajoute qu'il est important que nous connaissions nos nouveaux intendants et nouvelles intendantses. Nous avons un rôle de les accueillir.

Il est important de les informer des attentes; donc, s'ils ne sont pas intéressés, ils n'ont pas à remplir tous les formulaires.

Quelqu'un demande si c'est possible de prendre des photos des personnes dans le ministère pour faire valoir les activités. Père Antoine rappelle à tous et toutes qu'il y a un formulaire qui existe du diocèse à remplir, car nous devons avoir la permission des personnes.

Paul parle d'un vérificateur du diocèse qui visite dans le but d'analyser la gestion de la paroisse à plusieurs niveaux en fonction des règlements du diocèse. Nous avons eu une visite d'un vérificateur en septembre 2019; donc, il faut croire que nous aurons un avis d'une visite sous peu.

Père Antoine ajoute que nous recevons un rapport après la visite et nous avons deux mois pour rectifier ce qui a été soulevé comme étant problématique. Nous voulons donc garder tout en ordre. Finalement, Père Antoine conclut la discussion en disant que nous allons poursuivre avec ce que nous avons afin de tout régler et ensuite, nous pouvons considérer d'autres façons de procéder.

6. Lianne explique qu'elle veut créer un comité pour réviser les statuts et règlements, car c'est un des objectifs cette année. Il est important de noter que le document que nous possédons en ce moment est pour le CONSEIL PAROISSIAL. Depuis le regroupement du conseil avec les responsables de ministères, nous sommes maintenant le CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL. Elle demande comment les personnes se sentent avant de procéder à faire des changements aux statuts et règlements. Daniel et Robert disent qu'ils sont d'accord. Lorsque Daniel faisait partie du conseil plusieurs années passées, il n'y avait pas mention de ce que les ministères faisaient. C'est donc une bonne prochaine étape suite aux changements vécus durant ces dernières années.

Pour clarifier, Père Antoine nous dit qu'il n'y a pas d'obligation de garder certains termes dans notre document. La seule obligation est d'avoir un comité de finances que nous avons intégré dans le CPP. Avec pastoral et paroissial, nous rendons visible notre communauté de foi.

Monique ajoute que nous avons eu cette prise de conscience lors de l'introduction à l'intendance. L'intendance, c'est bâtir constamment, c'est pour l'avenir.

Lianne demande s'il y a des personnes qui veulent se joindre au comité. Elle a déjà approché Lorraine Gandolfo qui a accepté d'y siéger. Christian, Monique et Rachel sont intéressés.

7. Il n'y a aucun item ajouté à l'ordre du jour.

8. Père Antoine fait la bénédiction avant de conclure la réunion.

Procès-verbal rédigé par Lianne Lefebvre